

et acclamés, et un orateur choisi par le consulat, prononçait l'oraison doctorale. En souvenir de cette distinction si flatteuse et si enviée, la ville de Lyon offrait à l'orateur un présent digne d'elle (1). D'autres honneurs lui étaient encore rendus. Pour ce jour, le prévôt des marchands remettait entre ses mains le commandement militaire de la ville, et l'on jouait au spectacle les pièces qu'il avait choisies.

Ce fut à cette cérémonie, en présence de tous les ordres de la ville assemblés pour installer les nouveaux magistrats, que Prost de Royer fit ses débuts. Il prit pour sujet le gouvernement monarchique, et s'efforça de prouver l'excellence et la supériorité de ce régime comme le plus conforme à la nature. Question bien vaste, bien importante et surtout bien difficile à traiter à une époque où déjà la philosophie commençait à battre en brèche et à saper la base des vieilles institutions françaises. Son discours fut très-applaudi, et dès lors on présagea quel grand écrivain et quel puissant orateur serait un jour ce jeune homi»e.

A partir de ce moment, Prost de Royer se livra avec ardeur à l'exercice de sa profession. Ame droite, et d'une dignité remarquable, avant d'accepter la défense d'une cause, il s'en faisait d'abord le propre juge. Aussi obtenait-il beaucoup de succès dans les procès qu'il plaidait, et, comme l'a dit l'un de ses panégyristes, « sa probité » reconnue et son nom seul étaient devenus, dans l'opi-

(1) Le présent consistait, la plupart du temps, en un objet utile, tel que tabatière en or, habit brodé ; quelquefois, cependant, la Ville se bornait à donner une certaine somme d'argent. Ainsi Prost de Royer reçut, pour l'oraison doctorale, une somme de cent quarante livres.